

NELSON

OU LA BROUSSE POSTHUME

C'est après la terrible bataille navale de Trafalgar, où l'amiral anglais Nelson paya de la vie sa victoire. Le célèbre marin, avant de rendre le dernier soupir, avait recommandé que son corps fût ramené en Angleterre. Or, comme on était sur les côtes d'Afrique où les chirurgiens de la flotte n'eussent sans doute pu trouver les drogues nécessaires à un embaumement régulier, ils ne virent rien de mieux que d'enfermer le cadavre dans une tonne d'eau-de-vie.

Le corps de l'amiral ainsi préparé, la frégate qui le porte prend tranquillement le chemin des Iles Britanniques.

Pendant le trajet, d'ailleurs assez long, les marins de l'équipage moutent à tour de rôle la garde d'honneur, dans la cabine où est déposée la dépouille de leur ancien chef.

On arrive, et tout aussitôt on se met en mesure de donner aux restes du grand homme un cercueil plus convenable. Mais alors, ô surprise ! ô prodige ! que voit-on ? Le corps de l'amiral entièrement à sec dans la futaille qu'on a pourtant la certitude d'avoir remplie jusqu'à la bonde, et aux parois de laquelle aucune fuite n'a pu se déclarer pendant la traversée, car il n'est pas tombé une seule goutte de liquide sur le plancher où elle repose.

Grand émoi. Les chirurgiens sourient, en regardant du côté des matelots, qui ont tour à tour veillé auprès du précieux dépôt, et qui se mordent les lèvres d'un air quelque peu embarrassé. Le commandant du vaisseau va faire un éclat ; mais un vieux loup de mer le prévient, et, s'adressant au chirurgien : "N'est-ce pas, major, que c'est toujours comme ça que les choses se passent ? ils ne veulent pas le croire, eux."

—Quoi donc ?

—Que les objets qu'on met conserver dans l'eau-de-vie s'en emplissent et la boivent... que c'est même par ce moyen qu'ils se conservent. N'est-ce pas, major ?

—Mais... peut-être bien... oui, certainement."

Alors le vieux marin se retournant d'un air triomphal vers ses compagnons : "Eh ! je savais bien, je disais bien, que c'était l'amiral qui avait bu..."

Et les autres de répéter en chœur à voix : "Oui, oui, c'est l'amiral !"

Le commandant jugea d'autant moins utile de se fâcher que le corps de l'amiral était arrivé, quand même, en parfait état de conservation.

Et voilà comment feu l'illustre Nelson fut convaincu d'avoir, pour sa propre conservation, absorbé en quelques semaines jusqu'à la dernière goutte d'une vaste barrique d'eau-de-vie.

Toutefois, le soir, à terre, on pouvait entendre le vieux marin, trinquant avec les camarades, dire, en élevant à ses lèvres un verre de l'ardente liqueur : "C'est égal, j'aime autant celle-là ; l'autre avait un petit goût."

Fumez le BLACKSTONE, le meilleur des cigares à 5c.



Le CANARD devient réveur chaque fois qu'il rencontre sur la rue un politicien portant un pardessus en mouton de Perse ou en "sealskin." Il se remémore l'histoire de ce luxueux vêtement d'hiver.

Combien de ces messieurs sont arrivés à Montréal pour étudier le droit ou se livrer au commerce n'ayant sur le dos qu'un simple sapot en étoffe du pays ?

D'ordinaire lorsqu'un politicien, conservateur ou libéral, entre dans la première phase de sa vie de ministre ou d'entrepreneur du gouvernement vous le voyez avec le mouton de Perse.

Plus ou moins longtemps après il se pavane sur nos rues avec un *seal* qui lui caressera les mollets.

Le mouton s'acquiert honnêtement en règle générale.



LE DEAD-LOCK A QUÉBEC

MERCIER. — J'ai fait une bonne farce ; j'ai accroché les deux chats sur une corde. Ils vont se peigner à mort.

MARCHAND. — Bravo ! on a eu du FUN, tout de même, au pique nique de Taillon.

Il est rare que le *seal* se porte avant qu'un propriétaire ait trempé dans quelque transaction véreuse.

Le CANARD mesure aujourd'hui l'intégrité d'un politicien d'après le temps qui s'écoule entre son arrivée au pouvoir et le jour d'hiver où il se promènera en *sealskin*.

Le CANARD a connu des hommes qui ont raccourci leur capots de fourrure de dix-huit pouces après la chute de leur parti.

Observez une chose singulière dans l'histoire de ces hommes. Ils ne revirent jamais leur capot tant qu'il est en *sealskin*. Notez que beaucoup de capots de mouton de Perse ont été virés.

Avant la Confédération il était rare de voir un ministre Canadien avec de riches fourrures.

Tempora mutantur.



Il y a de nos politiciens qui ont de drôles de domestiques.

Dimanche dernier LE CANARD frappe à la porte d'un député, domicilié rue St-Hubert, histoire de se faire renseigner pendant quelques minutes sur les derniers événements de la session.

Il sonne. Une servante vient ouvrir.

—Monsieur X... est-il arrivé de Québec ?

—Oh, oui, monsieur, répond la servante.

Donnez-vous donc la peine d'entrer. Oui, M. X... est arrivé de Québec.

Le CANARD entre au salon.

—Annoncez, s'il vous plaît à M. X... que LE CANARD voudrait le voir.

—Mais il n'est pas ici. Il est à la Longue Pointe. Il ne reviendra que ce soir.

Le CANARD sort avec les plumes toutes hérissées.



Lorsque le juge X... était simple avocat au barreau de Québec, ses causes ne s'appelaient pas légion.

Il avait un bon client, un cultivateur d'un comté voisin, qu'il regardait comme sa vache à lait.

Depuis une couple d'années il lui faisait déboursier une vingtaine de piastres par mois pour les frais dans une défense contre une action hypothécaire.

Tous les mois le client allait voir son avocat et son premier bonjour était :

—Et mon affaire avance-t-elle ?

—Ça marche, ça marche, répondait invariablement le procureur retors. Ça marche, il me faut encore \$20.

Le mois suivant la même scène se renouvelait.

En réponse à l'interpellation du cultivateur l'avocat répondait toujours. Ça marche ! ça marche !

La dernière fois que le client est allé voir son avocat, celui-ci lui avait fait sa réponse habituelle. Ça marche ! ça marche !

—Ça marche, oui, ça marche vite. On a annoncé ma terre en vente hier par autorité de justice.

—Vous voyez que ça marche toujours.



Un huissier plein comme un œuf entre dans un hôtel de la partie Ouest pour souper. Les fumées du whisky lui ont tellement barbouillé le cerveau qu'il lui est impossible de lire le menu présenté par une servante irlandaise.

Il tient le papier dans la main gauche et pousse le papier avec l'index de la main droite sur la ligne où était écrit le mot "soupe."

La servante lui apporte cet article du menu et lui demande ce qu'il prendra après.

Notre pochard indique sur le menu le mot "thé".

La tasse est déposée sur la table.

Il porte de nouveau le doigt sur la ligne où était le potage.

La servante lui sert une deuxième édition de la soupe.

L'huissier embarrassé se gratte la tête avec mouvement nerveux dans les doigts :

L'irlandaise reprend :

—Some more tea.

—Ça mord-t-y ! ça mord-t-y ! Non, mais c'est un s... hôtel ici, on ne peut pas y avoir de quoi manger (hic) !



La semaine dernière il est arrivé à Montréal par le Pacifique trois caisses mesurant quatre pieds de hauteur sur cinq pieds de largeur avec une longueur de six pieds. Ces caisses qui pesaient chacune environ 1,200 livres, ont été livrées à la *Minerve*, au *Monde* et à la *Presse*. C'était le discours imprimé de l'Hon. M. Pelletier.

L'éditeur d'un des journaux, un *business man*, voyant que la distribution de cette littérature lui coûterait une dizaine de dollars, eut l'idée de faire vendre le papier à la livre.

On dit qu'il a réalisé \$15 par cette transaction.

Un Allemand, un jour, en chemise devant son miroir, se rasait. La main lui trembla et il se coupa le nez. De douleur il laissa tomber son instrument qui, en passant, lui trancha un doigt de pied. Vivement il ramassa les deux moignons, les appliqua chauds encore sur les plaies béantes et banda fortement le tout.

Quinze jours après, enlevant les bandages, il constata avec stupeur qu'il s'était trompé. Il s'était mis le nez et *vice versa*.

Maintenant, quand il veut se moucher, il est obligé de se déchausser.

On est à table :

Tout à coup Baptiste entre tout effaré, l'œil hagard, dans la salle à manger et s'écrie :

—Vite, un verre de vin !

On se regarde, mais on obtempère à son désir, et Baptiste avale d'un trait le verre de vin versé par la maîtresse de la maison, qui lui demande ce qu'il a :

—Oh ! madame ! je suis ému, le verre de vin m'a fait du bien. Il m'a remis de mon émotion. Figurez-vous que je viens de casser vos deux grands compotiers de porcelaine de Sèvres !

OPERA FRANCAIS

VENREDI : ROGER : LA : HONTE : le 12 courant) Grand Drama en 5 actes et 8 tableaux

SAMEDI : LES : BOULINARDS : Malinée) Comédie. Grand succès de M. Giraud

SAMEDI : LE VOYAGE : EN : CHINE : Soir) Opéra-Comique.

Billets en vente au Théâtre et chez Edmond Hardy 1637 rue Notre-Dame.

LE PERE "LA BOUTEILLE"

Au fur et à mesure que le phylloxéra ravageait la vigne, la joyeuse figure du pochard loquace et bon enfant se faisait plus rare à la corectionnelle. Or, voici que la récolte de 1893 a été exceptionnelle, et tout de suite, cet heureux événement a eu son contre-coup au tribunal. L'autre jour, treize intrépides buveurs, à peine dégrisés, s'alignaient en brochette sur le banc des prévenus.

Tous ont invoqué, naturellement, des excuses excellentes à l'appui de leur... boire ; et tous aussi ont paru extrêmement étonnés d'avoir outragé les agents sous l'influence de leur ébriété.

Mais le plus joyeux de la bande, celui qui a eu les honneurs de l'auditoire, a été sans contredit "le père la Bouteille", de son vrai nom Auguste Beaudry, ouvrier serrurier, que de trop copieuses libations avaient poussé à interpellier les agents en termes un peu vifs.

Voilà donc Beaudry sur la sellette. Le désordre de sa chevelure grisonnante est chez lui l'indice d'un profond repentir. On voit à la rougeur de ses yeux qu'il vient de se réveiller, et la grimace bruyante dont il coupe ses réponses semble indiquer qu'il lui est resté sur le cœur—et sur l'estomac—un souvenir amer de son orgie passée.

—Vous, Beaudry, lui dit le président, vous êtes un buveur invétéré. On vous a même surnommé pour cette raison, à Belleville le père la Bouteille ?

—En effet, répond Beaudry sans broncher, je suis très honorablement connu dans mon quartier. (Rires.)

D. Ceci est l'affaire d'appréciation. Et puisque vous parlez d'honorabilité, vous devriez, pour laisser la vôtre intacte, faire preuve d'un peu plus de tempérance ?

R. Bé oui ! Mais ce n'est pas dans mon caractère !

D. Et le malheur, c'est que, quand vous vous mettez dans cet état, vous devenez injurieux, grossier. Ainsi, vous avez outragé l'agent Fournel, au point de lui jeter à la face les expressions les plus ordurières ?

R. Qu'est-ce que vous voulez, mon président ? C'est pas étonnant, quand on a sa cuite on est quelquefois un peu cru ! Les extrêmes se touchent ! (Bordée de rires.)

D. En ce qui vous concerne, ce vice de la tempérance est d'autant plus regrettable, que les renseignements recueillis sur votre compte ne sont pas mauvais ?

R. Parfaitement.

D. Vous êtes bon ouvrier, laborieux, bon père de famille.

R. C'est vrai, c'est vrai, mon président, fait Beaudry avec un accent pénétré.

D. Seulement, dès que vous allez au cabaret, vous buvez de l'absynthe en telle quantité...

R. Non, non, c'est du vin (Hilarité.)

D. Eh bien, soit du vin, mais vous en buvez trop.

R. Je n'peux pourtant pas boire de l'eau mon président.

Ce dernier trait obtient un gros succès de gaieté dans le public. Mais Beaudry n'en paraît pas moins contrit, presque accablé ; comme le président invite l'assistance à montrer moins bruyante, le père la Bouteille s'écrie tout à coup :

—Mon président, pour avoir bu, j'veux croire que j'ai bu, mais pour ce qui est d'avoir été mal poli avec M.M. les agents, ça, vous savez, j'peux pas m'en rappeler !

D. Eh bien, voyons, recueillez vos souvenirs.

R. Alors quoi, ça serait un manque d'éducation ? (Nouveaux rires.)

D. Puisque vous contestez le fait, nous allons entendre les agents !

Deux sergents de ville viennent déposer, ils précèdent les injures avec une telle netteté que la partie féminine de l'auditoire étouffe un rire quelque peu embarrassé.

Le président au prévenu. — Eh bien, Beaudry, vous avez entendu ?

R. J'ai entendu ; mais v'là quarante ans que j'habite Belleville, j'aurais jamais cru que j'aurais pu leur dire ça ! (Explosion d'hilarité.)

Sur ce mot, la religion du tribunal s'éclaircit, et le père la Bouteille, qui n'en a pas à sa première affaire avec la justice, est condamné à quinze jours de prison pour outrage, et 5 francs d'amende pour la contravention.

—Malheur, fait-il, pendant que les gardes l'emmenent, s'il est permi de gaspiller ainsi "galette".